

cela est inexact. Trois jours plus tôt, le 15 septembre 1651, J. Archambault avait reçu une concession à Québec et il ne pouvait être à Montréal, le 18. D'ailleurs, en examinant l'acte attentivement, on constate que la date est d'une autre encre et a dû être ajoutée plus tard. Voir notre étude sur ce point dans le Bulletin des Rech. Hist., 1914, p. 316.

- 23 septembre—Concession à Nicolas Godé.

Quantité et localité: 30 arpents au lieu dit la Grande Anse, commençant 20 perches le long du domaine réservé pour les seigneurs.

Voisins: Jean de Saint-Père et Jean Millot.

- 2 octobre—Contrat de commune à Jean de Saint-Père, syndic, en faveur des habitants de Montréal.

Quantité et localité: 40 arpents . . . "le long de la grande et la petite rivière qui passe joignant le fort."

1652.

Aucune concession. M. de Maisonneuve est en France.

1653.

- 23 décembre—Acte de mise en possession à Jean de Saint-Père, d'une terre mentionnée dans son contrat de mariage.

Quantité et localité: 40 arpents . . . "proche la grande rivière, au coin de l'embouchure d'un petit ruisseau . . . au lieu dit la Grande Anse . . . près de la prairie Saint-Pierre.

- 29 décembre—Dans le contrat de mariage de Jean Milot par devant Lambert Closse, M. de Maisonneuve donne une terre aux futurs époux ainsi qu'un emplacement.

Quantité et localité: 30 arpents . . . à la prairie Saint-Pierre et un arpent au lieu destiné pour la ville.

Voisin de la terre: Nicolas Godé.

1654.

- 17 janvier—Concession à Jacques Beauvais dit Saint-Jemme.

Quantité et localité: 30 arpents . . . dans la contrée Saint-Joseph.

Voisins: Louis Prudhomme et Henri Perrin.

- 17 janvier—Concession à Floi Jarry dit la Haye et Henri Perrin.

Quantité et localité: 30 arpents dans la contrée Saint-Joseph.

Voisins: Jacques Beauvais et Jean Descarris.

- 23 janvier—Concession d'emplacement à Nicolas Godé.

Quantité et localité: 2 arpents . . . "dans le lieu destiné pour la ville et où il a fait bâtir maison . . ."

- 24 janvier—Concession à Jacques Picot dit Labrie et Jean Aubuchon dit Lespérance.

Quantité et localité: 30 arpents "proche du lieu destiné pour la ville et un arpent dans ladite ville."

Voisin de la terre: Simon Després.